

La gestion hydraulique



Alimentation du réseau hydraulique l'été :

De juin à septembre :

Il est prélevé de l'eau douce de Loire à marée montante par les ouvrages automatisés du canal maritime à Buzay et à la Martinière après contrôle continu de la salinité.

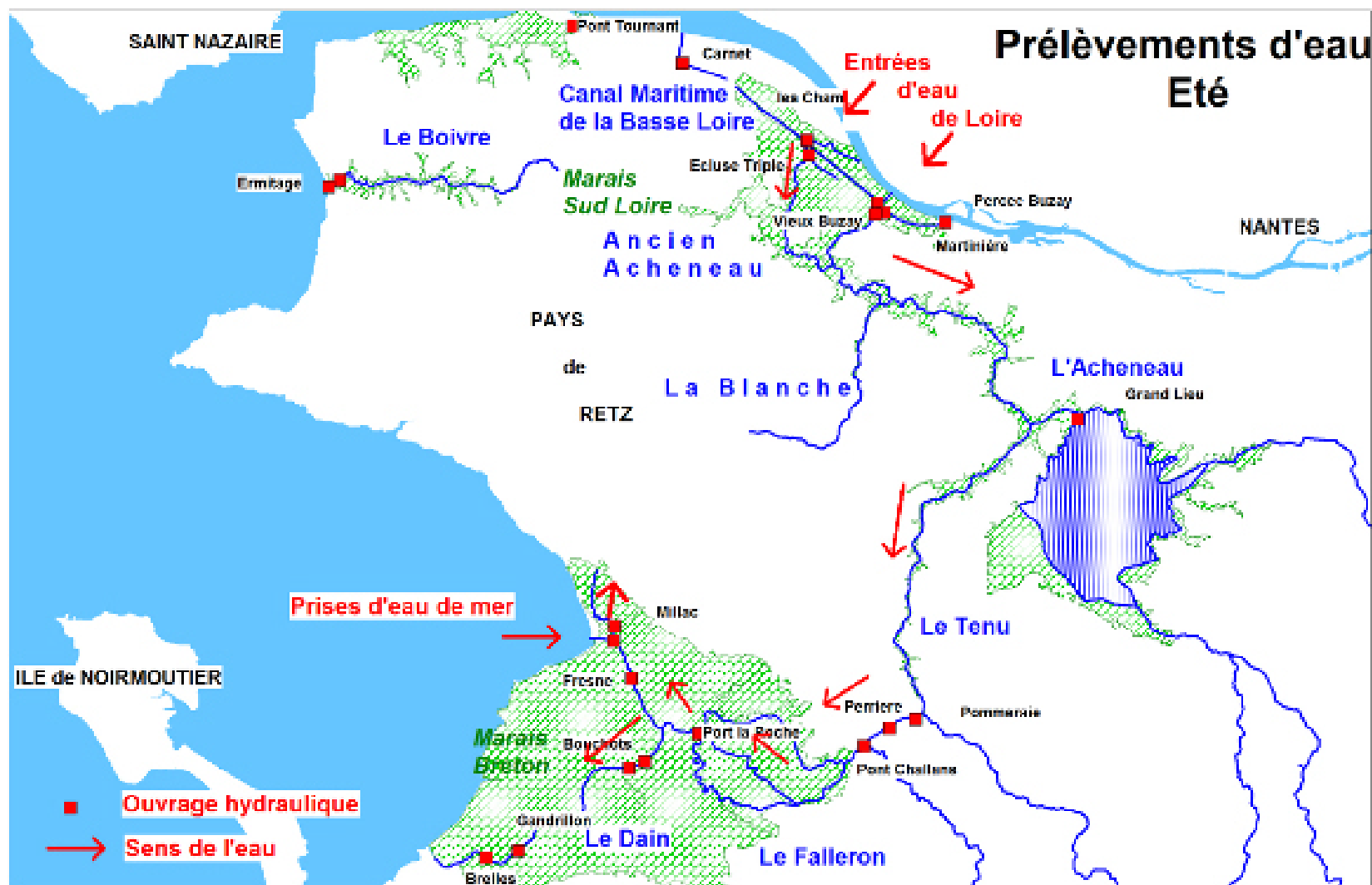
Cette eau stockée dans le canal est acheminée par l'Acheneau et le Tenu à la station de pompage de la Pommeraiie, puis par le Canal d'Amenée vers le Falleron qui s'écoule vers le marais Breton. Ainsi les 10 500 hectares gérés en eau douce du marais breton sont alimentés.

Alimentation en eau salée

D'avril à octobre :

Au port du Collet, les marais gérés en eau salée sur Bourgneuf et les Moutiers en Retz sont alimentés en eau de mer par l'ouvrage de Millac, pour permettre le renouvellement de l'eau salée des marais et entretenir le chenal du port par des « chasses d'eau »

selon le règlement en vigueur.



Exondation (écoulement des eaux de pluie) du réseau hydraulique de novembre à mai :

Les eaux excédentaires en provenance du bassin versant sont évacuées à l'aide des ouvrages (vannages et stations de pompage) qui sont manœuvrés à marée descendante de jour comme de nuit selon l'importance des crues.

Un logiciel de gestion spécifique permet de gérer et de superviser les manœuvres d'ouvrages à distance en fonction du niveau d'eau. Un suivi permanent des hauteurs d'eau est assuré et enregistré à chaque ouvrage. Les niveaux d'eau sont consultables dans la rubrique Actualité, niveaux d'eau.

